

Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes
An approach to the reality of solitude: social ties among youth
Por un enfoque del hecho de la soledad: la sociabilidad de los jóvenes

Didier Le Gall

Numéro 29 (69), printemps 1993

La solitude et l'isolement. La structuration de nouveaux liens sociaux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033719ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1033719ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Gall, D. (1993). Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (29), 95–107. <https://doi.org/10.7202/1033719ar>

Résumé de l'article

Parler de la solitude, c'est s'interroger sur la nature et l'évolution du rapport social dans une société donnée. Partant de l'idée selon laquelle l'évolution globale du lien social se caractérise par une moindre intensité du rapport à l'autre inhérente à la fonctionnalisation croissante du champ relationnel, l'auteur esquisse, dans un premier temps, un cadre global d'analyse susceptible de rendre intelligible cette évolution tendancielle. Il essaie alors de cerner ce qui peut être au principe des formes de solitude auxquelles nous sommes exposés. Dans un second temps, il s'intéresse à la sociabilité d'une population spécifique : les jeunes inscrits dans les dispositifs d'insertion relevant des politiques sociales de la jeunesse, population qui, selon sa perspective, encourt le risque de solitude. En confrontant son cadre théorique à ses données d'enquête, il souligne alors toute la complexité de ce phénomène.

Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes

Didier Le Gall

Parler de la solitude, c'est s'interroger sur la nature et l'évolution du rapport social dans une société donnée. Dans certaines sociétés, l'impossibilité « d'être » ou de se penser en tant qu'individu en dehors du « nous » conduit les membres d'une collectivité à recourir à des formes d'individualisation pour que « cela reste vivable ». C'est le cas dans certaines sociétés primitives. Ainsi, chez les Indiens Guayaki, comme le montre Pierre Clastres (1974 : 89), le soir les hommes entonnent, « chacun pour soi », le chant des chasseurs. « Ils sont maîtres de la nuit et chacun s'y veut maître de soi. » En revanche, dans d'autres sociétés, telle la nôtre, loin de recourir à des formes de solitude pour échapper à l'emprise, à la pesanteur du collectif, les individus sont beaucoup plus pressés à les éviter, la nature même du rapport

social les prédisposant à y être confrontés malgré eux.

L'évolution globale du rapport social, disons du lien social, se caractérise, nous semble-t-il, par une moindre intensité du rapport à l'autre. Non pas du point de vue de sa fréquence, car nous sommes sans aucun doute amenés à rencontrer un plus grand nombre de personnes qu'auparavant, mais du point de vue de sa nature même. Il ne satisfait plus notre quête d'une sociabilité qui, à terme, renforce notre identité et favorise notre immersion, notre insertion dans la dynamique des rapports sociaux. L'échange aujourd'hui ne « ressource » plus l'individu de la même manière qu'hier.

Dans un premier temps, nous nous proposons d'esquisser un cadre global d'analyse qui soit susceptible de rendre compte de cette évolution ten-

dancielle. Il s'agira alors de cerner ce qui peut être au principe des formes de solitude auxquelles nous sommes exposés. Dans un second, nous nous intéresserons à la sociabilité de jeunes inscrits dans les dispositifs d'insertion relevant des politiques sociales de la jeunesse. Il sera alors question, à partir d'une population qui encourt, selon notre perspective, le risque de solitude, de souligner toute la complexité de ce phénomène.

Les deux registres du social

Démultiplication de l'échange et diminution de la qualité relationnelle, tel est le processus auquel nous assistons. Cette difficulté de se retrouver soi-même au travers de l'autre, à « être en société » par l'échange, provient, selon nous, d'une évolution tendancielle à la fonctionnalisation

de ces deux registres ne sont pas toujours aussi nettement définis dans la réalité sociale (1982 : 64). Ainsi certaines relations du registre de la primarité sont-elles fortement secondarisées, et inversement celles de la secondarité parfois primarisées. Cette précision est d'importance car elle peut nous permettre d'appréhender plus finement la complexité des rapports qui sont à l'œuvre.

Pendant, ce qui nous paraît capital pour notre propos, c'est l'idée avancée par A. Caillé selon laquelle on assisterait de plus en plus, dans nos sociétés modernes, à un recouvrement de la primarité par la secondarité. Autrement dit, le champ des relations interpersonnelles tendrait à se structurer sur le mode de ce qui gouverne le registre de la socialité secondaire.

Cette évolution globale qui se traduit par une secondarisation des rapports sociaux primaires a pour conséquence immédiate de diminuer l'efficace et l'intensité des relations où prime l'affect. La charge émotionnelle consubstantielle au rapport primaire — qui s'éprouve lors de l'échange — perd de son effectivité du fait même de cette subordination du relationnel à un impératif externe. En un mot, le fonctionnel prend le pas sur l'affectif. Non pas que la primarité ne conserve pas sa spécificité, mais, affectée par cette évolution qui va dans le sens d'une soumission de tout rapport social à un code d'impersonnalité, elle se vide de son sens et tend à ne plus remplir son rôle. La moindre consistance des rapports à l'œuvre dans le registre de la primarité contribue alors à générer des formes d'individuation. En résumé, on assiste à la désagrégation du sentiment d'appartenance à un collectif, à un groupe social restreint.



Du fait de solitude aux formes de la solitude

Ce mouvement d'ensemble — recouvrement de la primarité par la secondarité —, qui se traduit selon nous par une fonctionnalisation croissante du champ relationnel, génère ce que l'on peut appeler le fait de solitude. Le « relâchement », le « desserrement » du lien social, inhérent au primat accordé au fonctionnel sur l'affectif, prédispose les individus à connaître le fait de solitude. Cela dit, on ne peut parler de la solitude comme d'une chose en soi, comme d'une entité parfaitement définie. Il y a différentes formes de solitude, différentes manières de l'éprouver. Par souci de simplification, on peut poser ici qu'il y a, dans le ressenti de la solitude, des différences de degré. Nous désignerons les deux pôles extrêmes de cette variation par les expressions « sentiment de solitude » et « solitude concrète ».

Le sentiment de solitude ne serait que la traduction ponctuelle d'un manque de relation à l'autre. C'est donc un état passager, voire fugace, durant lequel l'individu souffrirait d'un manque affectif. Mais il ne s'agit bien que d'un « sentiment », car il n'y a pas absence de relations. À l'inverse, la solitude concrète correspondrait à un manque effectif de relations. Il n'est donc plus question ici d'une « impression » ou d'un « sentiment », mais, à

du champ relationnel qui accroît la probabilité que l'on a d'être confronté au fait de solitude. L'utilisation d'un appareillage conceptuel minimal clarifiera notre perspective¹.

Afin d'appréhender plus finement cette tendance à la fonctionnalisation du champ relationnel, il nous faut opérer un distinguo entre « socialité primaire » et « socialité secondaire ». Spécifiant ces deux grands registres de l'existence sociale, A. Caillé (1980 : 8) écrit :

Du premier registre ressortissent la famille simple et élargie, la communauté locale, le groupe de résidence, les relations interpersonnelles, l'ensemble des relations, en un mot, qu'il est permis de qualifier de « concrètes », en ce sens qu'elles forment l'ossature d'une quotidienneté à la fois particulariste et affective (pour employer le langage de T. Parsons). Au second registre s'articulent l'ensemble des pratiques qui tendent à soumettre le sujet individuel ou les collectifs primaires à un code universaliste et affectivement neutre au code sociétal.

Cette typologie, certes grossière, présente néanmoins l'avantage de bien spécifier deux formes du rapport à l'autre que tout un chacun est amené à avoir. À la lumière de ce distinguo, on perçoit fort bien que le rapport à l'autre est de nature différente selon qu'il se situe dans l'un ou l'autre registre. Mais, comme en convient A. Caillé, les contours

l'extrême, d'un isolement socio-affectif réel qui aurait une certaine permanence.

À la lumière de ce qui précède, on comprend aisément que l'absence de solitude ne peut résulter que d'un investissement finement dosé entre socialité primaire et socialité secondaire, sachant que la moindre consistance du rapport social inhérente à la fonctionnalisation croissante du champ relationnel nous expose plus qu'avant au ressenti de la solitude. En un mot, tout un chacun peut être confronté au fait de solitude dès lors qu'il y a déséquilibre, en termes d'investissement, entre ces deux registres.

Pour être exact, il conviendrait de dire : sauf exception. Ainsi, une mère de famille ayant fait le « choix » d'être femme au foyer peut n'avoir en dominante que des relations se situant dans l'espace de la primarité sans souffrir de solitude. Cela dit, dans la mesure où les rapports sociaux primaires tendent à se soumettre à un code d'impersonnalité, les relations qu'elle pourra entretenir dans ce registre risquent fort d'être moins « consistantes », donc d'œuvrer plus faiblement dans le sens d'un renforcement de son identité. La difficulté éprouvée à se situer et à se retrouver soi-même dans le regard de l'autre apparaît alors comme la manifestation de la dissolution du lien qui unit à la communauté environnante, à un réseau de relations, premier pas vers un ressenti du fait de solitude. La généralisation de l'idée selon laquelle une femme ne saurait aujourd'hui forger uniquement son identité sociale dans l'espace de la primarité n'est certes pas due au hasard, mais à la compréhension non explicite que la primarité fonctionne de plus en plus à la « clôture ».

Du sentiment de solitude...

Outre quelques exceptions de ce type, on se doit de constater que tout inégal investissement entre ces deux champs génère de la solitude ou, d'une autre manière, nous expose au fait de solitude. Pour être précis, un surinvestissement dans le registre de la secondarité nous amènera à éprouver un sentiment de solitude et, à l'inverse, un repli volontaire ou non dans l'espace de la primarité peut nous conduire vers l'autre pôle du fait de solitude, la solitude concrète.

Ainsi, un jeune cadre dynamique soucieux de réussite sociale constitue-t-il l'exemple type d'un individu exposé au sentiment de solitude. Son surinvestissement dans le travail, inhérent à sa forte désirabilité sociale, le place dans une position relationnelle apparemment privilégiée. Il y a démultiplication de l'échange, mais celui-ci ne se situera en dominante que dans le champ professionnel — espace de la secondarité — et cela aux dépens d'un investissement dans l'espace de la primarité. Or, ces relations étant soumises à un code d'impersonnalité ou, d'une autre manière, n'étant que la confrontation d'individus incarnant des rôles et des statuts sociaux, la quête permanente d'un « plus » de sociabilité ne pourra être satisfaite. Et ce n'est certes pas la place laissée aux relations de proximité immédiate qui viendra compenser ce manque. Bien qu'ayant de multiples relations, celles-ci se situant dans le registre de la secondarité, il sera amené à connaître, notamment dans le temps de non-travail, des formes de solitude proches de ce que nous appelons le sentiment de solitude.

Si le jeune cadre dynamique illustre parfaitement notre pro-

pos, il n'a guère l'exclusivité de cette forme de solitude. Quiconque privilégie le champ de la secondarité par rapport à celui de la primarité est tout autant exposé au sentiment de solitude. Ainsi en est-il du PDG qui, à l'extrême, n'existe que par le travail, ou du chercheur en sciences sociales qui, en dehors de son enseignement, de ses séminaires et de ses colloques, passe son temps à dialoguer avec son micro-ordinateur.

97

Notons cependant que, pour ces cas précis, il s'agit d'un surinvestissement volontaire dans le registre de la secondarité. D'autres peuvent être confrontés à ce même sentiment de solitude sans qu'il y ait surinvestissement volontaire de ce registre. Dans ce cas, il s'agit d'une absence quasi totale de rapports sociaux primaires. Tout individu, homme ou femme, quittant son milieu d'origine afin de trouver du travail dans une grande ville — Paris ou son agglomération par exemple — illustre parfaitement ce cas de figure. Il est déraciné, autrement dit non inséré dans un réseau de relations de proximité immédiate, et seules ses relations professionnelles ponctuent son quotidien. À la sortie de son travail, il est de nouveau solitaire dans la foule. Faute de pouvoir se « ressourcer » sur le plan affectif par l'échange, il éprouve là aussi un sentiment de solitude. Ce sentiment sera d'autant plus accusé qu'il s'agira, par exemple, d'un immigré provenant d'un pays culturellement différent et venu seul en France pour avoir du travail.

... à la solitude concrète

À l'inverse, les formes de solitude proches du pôle de la solitude concrète seront éprouvées par des personnes n'ayant pas

à éprouver un sentiment de solitude (surinvestissement dans les rapports sociaux secondaires) sont aussi ceux qui peuvent connaître des formes de solitude s'apparentant à de la solitude concrète. Ce peut être le cas du jeune cadre dynamique célibataire sans enfant se retrouvant au chômage, et cela d'autant plus qu'il sera « monté » à Paris (éloignement du réseau de relations d'origine) pour « réussir ».

En clair, un même individu peut être confronté en peu de temps à des formes de solitude extrêmement différentes. Bien entendu, il conviendrait de pondérer ce type d'analyse en prenant en compte d'autres variables qui interfèrent directement ici, tels le sexe, l'âge, l'appartenance sociale, le capital culturel, la situation familiale, etc.

Nous avons retenu l'exemple du chômage afin d'illustrer le mécanisme susceptible de produire une forme de solitude proche de la solitude concrète. Nous pouvons aussi prendre celui de la mise à la retraite. Schématiquement, il est possible de présenter ce phénomène de la manière suivante : suite à une vie active intensive, un individu se voit contraint, en raison de son âge, d'abandonner tout un registre de relations qui, bien souvent, a constitué l'essentiel de sa vie.

Si l'on prend en compte les générations actuelles arrivant à l'âge de la retraite, il s'agit en dominante d'un homme « redécouvrant » son foyer alors que ses propres enfants — adultes désormais — mènent leur vie de manière autonome. Se confrontent alors un homme et une femme ayant l'un et l'autre, conformément au modèle parsonnien de la famille, forgé leur propre identité dans l'un et l'autre registre du social. Si, certes, il y a relation dans cet espace de la primarité, le rapport

à l'autre se révèle souvent ambigu, l'homme éprouvant un sentiment d'inutilité parce qu'exclu du registre de la production et contraint de s'implanter dans l'espace de la domesticité que sa femme a structuré à sa mesure et à son rythme. La retraite apparaît alors, pour reprendre l'expression d'A.-M. Guillemard (1972), comme « une mort sociale ». Sentiment d'inutilité, difficulté de nouer des relations de type primaire et position d'immigré au « pays de la domesticité » constitueront autant d'éléments qui exposeront le retraité à connaître des formes de solitude allant vers le pôle de la solitude concrète, bien qu'il ait un rapport minimal à « l'autre », ici sa propre femme.



Ce processus est bien entendu encore plus accusé et rapide si l'homme est veuf, appartient à un milieu social économiquement et culturellement peu favorisé, n'a pas maintenu au long de sa vie active un réseau de relations de proximité et ne voit que très épisodiquement ses enfants. Là encore, une multitude de variables interfèrent. Si elles se potentialisent de manière négative, le retraité sera alors confronté à ce que nous appelons la solitude concrète. Cette forme de solitude est souvent le lot d'une catégorie de population spécifique que connaissent bien les travailleurs

ou plus d'investissement dans le registre de la secondarité.

Le chômeur constitue l'exemple type d'un individu qui peut être rapidement amené à connaître une solitude concrète, et cela d'autant plus que la période de non-activité se prolonge et qu'il s'est essentiellement forgé une identité sociale à partir du registre de la secondarité, cas fréquent chez les hommes. Son non-investissement dans l'espace de la primarité durant sa phase de vie active le prédispose plus que tout autre à n'avoir que peu ou pas de relations de proximité immédiate dès lors qu'il se retrouve sans activité. Il n'est donc guère question pour lui de « s'appuyer » sur ce qu'il convient d'appeler un réseau de solidarité. De plus, habitué à entrer en relation avec l'autre parce qu'investi d'un rôle et d'un statut social, il lui sera difficile, dépourvu de toute position sociale facilement repérable, de nouer des relations dans l'espace de la primarité.

Ce cas de figure montre aussi que les individus qui se surinvestissent dans leur travail, et donc ne laissent guère de place dans leur vie aux rapports sociaux primaires, peuvent du jour au lendemain, pour raison de licenciement par exemple, se retrouver presque isolés. Autrement dit, ceux qui sont, à un moment donné de leur vie, plus prédisposés que d'autres

sociaux : les personnes âgées, principalement des femmes, vu la différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Bon nombre de femmes veuves n'ayant pas ou guère de famille sont en effet aujourd'hui confrontées à la forme extrême de la solitude concrète qui correspond à une situation d'isolement.

L'auto-enfermement

Les différents exemples entrevus illustrent les diverses formes de solitude que tout un chacun peut être amené à connaître selon son degré d'investissement dans l'un et l'autre registre du social. Il reste cependant à expliquer pourquoi la solitude concrète risque fort de se prolonger, alors que le sentiment de solitude n'est, comme nous l'avons précisé, que ponctuel, éphémère, voire fugace.

En ce qui concerne le sentiment de solitude, il est clair que les rapports sociaux secondaires qui ponctuent la quotidienneté ne peuvent longtemps laisser celui ou celle qui en souffre à des états d'âme que l'on peut qualifier de morbides. De plus, fonctionnant désormais de plus en plus comme « mise en relation », l'espace de la secondarité peut générer de la primarité. Il est donc fort improbable que l'individu ayant en dominante des rapports sociaux secondaires « sombre » de manière permanente dans la solitude. D'où l'expression « sentiment de solitude », qui exprime beaucoup plus un « ressenti » ponctuel qu'une situation, un « état » susceptible de se prolonger.

En revanche, l'expression « solitude concrète », qui, à l'extrême, correspond à une absence de rapports sociaux primaires et secondaires, nous réfère explicitement à un état, une position, donc à une situation pouvant avoir une relative permanence, et qui se traduirait en l'occurrence

par un isolement socio-affectif quasi total.

Le mécanisme qui contribue à faire en sorte que cette situation de solitude concrète perdure est, selon nous, largement alimenté par la victime elle-même. C'est la raison pour laquelle nous l'appellerons « processus d'auto-enfermement ». La privation de relations de proximité immédiate tend en effet à générer des modes de rationalisation qui permettent à la victime d'expliquer, et de s'expliquer à elle-même, les raisons de sa solitude. En adhérant à ces causes explicatives, qui souvent ne sont que ses propres projections, elle s'interdit toute ouverture à l'autre. Un exemple ponctuel illustrera ce phénomène.

Travaillant sur la réalité sociale du vécu des foyers monoparentaux, nous avons été amenés à rencontrer, peu de temps après le décès de son mari, une jeune veuve n'ayant jamais été active et issue d'un milieu social peu favorisé. La raison première de cette rencontre résidait justement dans le fait qu'elle était, excepté quelques rares rencontres avec ses proches voisins, dans un état d'isolement total depuis son arrivée dans une HLM située dans un quartier périphérique. Ses contacts avec l'extérieur passaient principalement par ses deux enfants de six et huit ans, qui étaient chargés de faire les courses au retour de l'école. En un mot, son espace de vie se limitait à son F3 aménagé de manière sobre.

Analysant ce qu'elle a vécu juste après le décès de son mari, elle remarque : « Contrairement aux habitudes qui veulent qu'on reste chez soi, c'est le moment où il faut, où il faudrait le plus sortir » (Le Gall et Martin, 1983). Alors pourquoi ce repli sur soi ? « J'ai des voisins qui sont tous

charmants, mais je me suis bien rendu compte, quand je suis venue vivre ici que... On a dit : "Oh, c'est la jeune femme qui a perdu son mari !" Enfin... on ne sait pas trop. On commence par regarder derrière les fenêtres. On est très observée. Il faut... enfin, moi personnellement, je pense qu'il faut être assez rigoureux dans sa forme de conduite parce qu'on est très observée. Ça ne m'a pas gênée, mais ça aurait pu si j'avais voulu être plus exubérante. » L'idée qu'elle se fait de ce que les autres pensent d'elle-même la somme de satisfaire à un « devoir être social », d'adopter un certain type de comportement qui, en l'occurrence, se traduit par un « plus » de solitude. À l'écouter, tout se passe comme si elle devait choisir entre la réprobation et la réclusion.

Au fur et à mesure que le temps passé dans cette situation de solitude concrète s'accroît, les capacités qu'elle a de s'ouvrir aux autres diminuent. Elle développe alors un discours de rationalisation qui légitime son option : « Ça m'aurait gênée parce qu'on m'aurait montrée du doigt en disant simplement : Eh ben, elle s'ennuie pas celle-là. Ça fait un an que son mari est mort, et puis, regardez-moi ça ! ». Pour que l'argument porte, « l'autre » est mis en scène.

Or, à en croire l'assistante sociale qui s'occupait de son dossier, la « cage d'escalier » avait parfaitement accepté la venue de cette nouvelle arrivante « qui ne posait aucun problème ». Il y a alors bien processus d'auto-enfermement en ce sens que le prolongement de la situation de solitude concrète était pour partie le fait de la victime elle-même. Pour partie seulement, car ce processus est interactif. Au fur et à mesure qu'elle développait des proces-

sus d'évitement, l'incitation à aller vers elle s'estompait, renforçant de fait son isolement.

D'une conception de la solitude à l'analyse de la sociabilité de jeunes défavorisés

Notre approche — une perspective parmi d'autres possibles — permet, bien qu'à l'état embryonnaire, de rendre intelligible le mécanisme de production de la solitude. Ainsi, de manière synthétique, nous avons vu : premièrement, que l'évolution du rapport social tend à nous exposer de plus en plus au fait de solitude ; deuxièmement, que les différentes formes de solitude que nous pouvons connaître sont étroitement liées à notre degré d'investissement dans l'un et l'autre registre du social, le surinvestissement dans la secondarité prédisposant au ressenti du sentiment de solitude, le repli sur la primarité pouvant mener à la solitude concrète ; troisièmement, qu'un individu peut être, en peu de temps, confronté aux formes les plus opposées du fait de solitude, du moins dans le sens « sentiment de solitude-solitude concrète », ce mouvement n'étant pas aussi aisément réversible ; quatrièmement, que la forme extrême de la solitude concrète (isolement socio-affectif) se pro-

longe assez souvent, car l'individu qui se trouve dans cette situation tend à en expliquer les causes sur un mode particulier : le responsable, c'est « l'autre » (processus d'auto-enfermement). L'autre, après avoir été confronté à plusieurs stratégies d'évitement, finit par adopter le même comportement et contribue ainsi, malgré lui, à renforcer la situation d'isolement.

Tels sont les éléments que nous a permis de mettre en relief notre cadre global d'analyse. Cependant, il est bien évident que son aspect quelque peu mécaniste ne saurait nous restituer le fait de solitude dans sa complexité. Afin de nous en convaincre et d'éprouver quelque peu cette perspective, intéressons-nous maintenant à une population spécifique : les jeunes inscrits dans les dispositifs d'insertion relevant des politiques sociales de la jeunesse (16-25 ans).

Faute d'avoir pu accéder à un emploi au sortir de l'école, ou n'ayant fait que de brèves incursions sur le marché du travail, ces jeunes n'ont guère eu la possibilité de s'investir dans l'espace de la secondarité. Ils sont donc, selon notre perspective, fortement exposés au fait de solitude. Une solitude qui ne s'apparenterait pas au sentiment de solitude, mais correspondrait plutôt à de la solitude concrète, sachant qu'en raison de la séquence biographique qu'ils traversent, sa forme la plus extrême (isolement socio-affectif) ne devrait pas apparaître ici. Qu'ils vivent au foyer parental ou l'aient quitté, ils maintiennent *a minima* des rapports avec leur famille.

Afin de tester la pertinence de la perspective ci-dessus entrevue, retournons à deux recherches récentes qui, bien que distinctes par leur approche,

visent un même objectif : l'analyse des modes d'entrée dans la vie adulte² de jeunes inscrits dans des dispositifs d'insertion, sachant qu'était privilégié, en référence à l'ambiguïté de la notion d'insertion, un facteur selon nous déterminant : la sociabilité de ces jeunes. Une brève allusion à la réflexion qui a suscité ces recherches est nécessaire pour faire comprendre les démarches entreprises.

Depuis 1980, 12 % environ de jeunes quittent le système scolaire sans aucune qualification. D'origine sociale très modeste dans l'ensemble et dépourvus de tout diplôme, ils sont voués à entrer dans les dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes³. L'insertion ! Le mot est lâché. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Insérer, étymologiquement introduire (*inserere*), renvoie à l'idée de faire entrer. L'action d'insérer, l'insertion, se comprend alors aisément quand on la qualifie de professionnelle. Il s'agit de promouvoir l'accès au marché de l'emploi, ici de jeunes sans travail. Mais comment doit-on comprendre l'expression « insertion sociale » ?

La question peut surprendre. Chacun s'entend en effet sur le sens de l'expression, notamment depuis que la crise économique a contraint l'État à déployer des efforts en matière de politiques sociales. Et quand celles-ci concernent les « jeunes » (les 16-25 ans), la notion d'insertion sociale ne s'interroge plus, elle relève de l'évidence. Alors donnons dans le truisme : l'insertion sociale en direction des jeunes désigne *grosso modo* l'ensemble des efforts (actions, stages, formations, etc.) délibérément mis en place en vue de doter les plus démunis de certaines aptitudes minimales à la vie sociale. Mais à toujours associer insertion sociale à dispositif

d'insertion, on en arrive parfois à oublier que ceux-là mêmes à qui l'on destine ces actions-formations sont déjà « en société », participent à la vie sociale, en bref sont d'une manière ou d'une autre insérés dans le social.

L'acception courante désigne donc principalement l'« acte de réparation ». Mais ce faisant, elle a tendance à occulter qu'on ne peut *faire de l'insertion sociale* que parce qu'il y a déjà *insertion*. Force est d'admettre en effet que ces jeunes ne sont pas en dehors de la vie sociale, même si leur *mode d'inscription dans le social* n'est pas conforme à la socialité dominante. L'usage courant de l'expression renvoie donc surtout à l'idée « d'introduire », de « faire entrer » dans la vie adulte des jeunes n'ayant pas encore intériorisé, incorporé et acquis normes, valeurs, connaissances et compétences prérequisées par notre société à un moment donné de son développement. Dans cette optique, l'insertion sociale, c'est le « billet » pour la maturance. C'est devenir adulte au sens courant du terme, doté des atouts minimaux pour être en société.

La nuance peut paraître subtile. Elle n'en présente pas moins l'avantage de nous amener à nous interroger, d'une part, sur les « formes » d'insertion sociale dans lesquelles sont déjà ceux qui bénéficient des dispositifs du même nom et, de l'autre, sur leurs parcours d'insertion, c'est-à-dire sur les itinéraires que, en tant que jeunes dits « en voie d'insertion », ils effectuent pour devenir des « adultes » considérés comme « insérés »⁴.

Partant de l'idée que, bien que très démunis, ces jeunes ne pouvaient pas ne pas avoir de vie sociale, nous avons réalisé une première recherche afin d'évaluer leur réseau de relations,

réseau qui constitue d'une certaine manière un indice de leur degré d'insertion dans la vie sociale et de leurs prédispositions à « être en société » (voir Le Gall, 1989). Concrètement, nous avons recensé sur une semaine les rencontres que des jeunes inscrits dans un stage de préparation à l'emploi renforcé⁵ ont effectuées en dehors du temps de formation (nombre, lien avec les personnes, lieu de rencontre, thème de la discussion, etc.)⁶.

Considérant que nous avions là une cohorte de stagiaires qu'il pouvait être intéressant de suivre pour comprendre ce qu'allait être leur itinéraire d'insertion (entrée dans la vie adulte), nous avons alors amorcé une seconde recherche de type longitudinal (enquête à passages répétés sur cinq années). Concrètement, après la première année (1989), qui a donné lieu à deux « prises », nous avons, chaque année, réalisé un entretien avec chacun des stagiaires afin de voir comment s'opérait la transition et comment elle était vécue. La dernière prise est actuellement en cours⁷.

Ces deux recherches n'ont pas pour objet premier d'analyser le fait de solitude chez ces jeunes. Cependant, la solitude n'étant indépendante, ni de l'état du réseau de relations dans lequel nous sommes enchâssés, ni de la manière dont ces relations nous ressource, ces travaux nous offrent des éléments précieux pour l'approcher sous deux angles différents, mais complémentaires. La recherche sur la sociabilité nous livre des données objectivables (nombre d'interlocuteurs, types de relations, etc.). L'enquête longitudinale nous fournit, elle, des éléments sur la manière dont sont vécues ces relations (vécu subjectif). En bref, et si notre

perspective globale a quelque validité, nous devrions constater, d'une part, que le réseau de relations de ces jeunes défavorisés est peu étendu, peu diversifié et constitué de rapports sociaux primaires, de l'autre, que l'étroitesse du champ relationnel est ressentie comme une « souffrance ».



Le réseau de relations des jeunes

Avant de présenter les résultats, nous devons apporter quelques précisions. La notion de sociabilité n'est pas prise ici dans son sens ancien d'aptitude aux contacts. Elle est appréciée à partir de ce qui, d'une certaine manière, est la conséquence de cette aptitude : les relations établies par les stagiaires. De ce fait, le réseau de relations que l'on appréhende est de type « égo-centré ». Quant au terme « rencontre », il recouvre tout contact qu'ont eu les stagiaires hors du temps contraint (temps de stage) avec des personnes qui ne sont pas celles avec lesquelles ils habitent. Il s'applique donc dès lors qu'il y a discussion avec une personne qui ne vit pas au domicile habituel, même si celle-ci fait partie de ce que l'on a coutume d'appeler la famille. Voyons désormais ce qu'il en est des relations établies par les stagiaires sur une semaine.

En moyenne, ils ont discuté avec un peu plus de 16 personnes, et ce nombre est très légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons (16,9 contre 15,3). Cette moyenne recouvre cependant une grande disparité. Pour les garçons, le nombre de rencontres varie de 38 à 6 personnes, et pour les filles de 32 à 5. S'il n'existe pas de différence notable selon qu'ils vivent ou non au foyer parental, il semble en revanche que ce ne soit pas tout à fait le cas selon qu'ils adhèrent ou non à une association. Les quelques stagiaires membres d'une association ont en effet rencontré un peu plus de personnes que les autres (18 en moyenne). Si la vie associative contribue sans aucun doute à développer la sociabilité, n'oublions pas non plus que le fait d'y être impliqué n'est peut-être que le reflet d'aptitudes préexistantes. Gardons-nous donc de toute interprétation hâtive, même s'il paraît probable que la vie associative favorise les contacts.

Le nombre moyen de discussions en une semaine constitue un premier indicateur. Il reste cependant imprécis pour rendre compte de la diversité d'un réseau de relations. À l'extrême, un stagiaire ayant eu sept discussions dans la semaine peut les avoir eues avec le même copain.

Dans ce cas, la sociabilité repose sur une relation privilégiée, ce qui la rend précaire. Que le copain déménage, et notre stagiaire se retrouve au degré zéro de sociabilité. Le nombre total de discussions ne reflète donc pas l'étendue du réseau.

Privilégions un autre indicateur, le nombre moyen des *différentes* personnes rencontrées pendant la semaine de l'enquête. Il s'établit très exactement à 9,7. Faute de comparaisons possibles avec d'autres travaux portant sur une même classe d'âge, rapprochons, avec beaucoup de précautions, ce résultat de celui de l'enquête «Contacts» (Héran, 1988), qui, rappelons-le, porte sur un échantillon représentatif des «ménages ordinaires» résidant en France métropolitaine⁸. De la lecture des carnets, il ressort, selon F. Héran, que les Français discutent en une semaine avec 17 personnes différentes. Bien évidemment, cette enquête intègre un nombre important de personnes actives, ce qui tend à accroître, bien que ne soient recensées que les discussions entre collègues n'ayant pas de rapport direct avec le travail, le nombre des interlocuteurs. Il semble néanmoins que, d'un strict point de vue comptable (et nous insistons encore sur les précautions que nécessite un tel rapprochement), les stagiaires aient une sociabilité qui soit en-dessous de la moyenne nationale.

Comme le nombre de discussions, le nombre d'interlocuteurs est plus élevé chez les filles que chez les garçons (10,6 contre 8,2). L'écart entre les sexes se creuse légèrement, nous signifiant ainsi non seulement que les filles discutent un peu plus souvent que leurs homologues masculins, mais qu'elles le font aussi avec un nombre plus grand de personnes. D'où notre premier

constat : le réseau de relations des garçons est plus dense (moins d'interlocuteurs), donc plus étroit que celui des filles. Un peu mieux dotées de ce point de vue (rayon d'action plus large), celles-ci semblent mieux placées pour renouveler leurs relations, et donc pour être en prise avec le mode de socialité dominant, dans la mesure où « le capital de relations le plus rentable est le fruit de placements diversifiés » (Héran, 1988 : 14). Il reste à savoir sur quels registres elles le placent.

Une ligne de fracture

La sociabilité des stagiaires s'ancre essentiellement dans deux registres : les relations d'amitié (47,4 % de l'ensemble des relations) et les relations avec la parenté (35,9 %). Les autres interlocuteurs sont soit des « inconnus ou de vagues relations » (4,3 %), soit des « membres de la même association » (2,9 %), soit des « relations de services » (1,9 %), la préférence allant cependant aux « voisins » (5,9 %).

Si les filles ont un réseau de relations un peu plus étendu et diversifié que les garçons, ce réseau est beaucoup plus centré sur l'univers familial : plus de quatre interlocuteurs sur dix sont des membres de la parenté, les copains et les copines n'en représentant qu'un peu moins de quatre sur dix. Autrement dit, relations avec la parenté et relations amicales constituent, presque à parts égales, les huit dixièmes du champ relationnel des filles. Ces deux secteurs de la sociabilité représentent près des neuf dixièmes du réseau de relations des garçons, les amis et les copains étant nettement préférés (plus de six sur dix) aux membres du réseau familial (un peu moins de trois sur dix). Le

surinvestissement des copains se fait donc aux dépens de la famille et des voisins, ces derniers représentant presque un interlocuteur sur dix chez les filles. La division des rôles des sexes dessine donc une ligne de fracture, qui nous amène à opérer un distinguo entre sociabilité féminine et sociabilité masculine.

Se profilent déjà en effet deux formes de sociabilité, qualifiées d'« interne » et d'« externe » par M. Forsé (1981). La première est centrée sur le foyer et autour de lui alors que la seconde est plus orientée vers l'extérieur. Pour faire image, nous pouvons schématiser ici ce partage de la manière suivante : aux filles les relations avec la famille et le voisinage, aux garçons les copains. Bien évidemment, en accusant à grands traits ce qui sépare les garçons des filles, la formule verse dans le simplisme, et donc ne rend pas compte de la réalité. Bien que moins important que celui des garçons, le réseau de copains et de copines des filles est relativement important ; bien que moins centrés sur la famille que les filles, les garçons maintiennent quand même des rapports étroits avec la parenté.

Globalement ressort néanmoins l'idée que, pour cette classe d'âge et dans ces milieux peu favorisés, les filles, bien que plus centrées sur la parenté, diversifient plus leurs relations que les garçons, dont le réseau est en grande partie structuré autour d'un nombre restreint de relations d'amitié. Non seulement leur rayon d'action est plus grand, mais il présente l'avantage de ne pas s'enchâsser en dominante dans un seul des secteurs de la sociabilité.

Peut-on en déduire pour autant qu'elles ont une sociabilité, au sens ancien du terme, plus élevée que les garçons ? Le

nombre des stagiaires sollicités dans cette enquête ne nous autorise pas à tirer des conclusions susceptibles d'être généralisées. Nous resterons donc prudents. Notons cependant qu'outre leur plus grande ouverture au voisinage, les filles ont aussi deux fois plus de relations avec des interlocuteurs qu'elles ne connaissent pas ou qui ne sont que de vagues relations, alors qu'au sein de l'ensemble « autres relations », les garçons se démarquent surtout par leurs liens plus fréquents avec des membres de leur association : liens qui restent proches, voire recourent leur réseau de copains⁹.

Les lieux de rencontre

Les liens avec les personnes rencontrées déterminent partiellement les lieux de rencontre. Sociabilité masculine et sociabilité féminine s'exercent en effet sur des espaces relativement typés. Très globalement, et pour reprendre un distinguo proposé dans une autre perspective par M. Bozon et F. Héran (1989)¹⁰, nous dirons que les filles ont une préférence pour les « lieux privés » et les garçons pour les « lieux publics ».

Plus de six rencontres sur dix que font les filles ont pour cadre un espace privé : le domicile parental (le leur si elles ont décohabité) ou celui de la personne rencontrée (de ses parents si elle n'a pas décohabité), alors que cette proportion n'est que d'un peu plus d'un tiers pour les garçons, qui de toute façon préfèrent très nettement aller chez leur interlocuteur. Autrement dit, si les filles reçoivent et sont reçues, les garçons rendent surtout visite. Le domicile de la personne rencontrée constitue bien un lieu privé, mais il faut « s'y rendre ». On retrouve là le prolongement de ce que nous avons vu : une sociabilité

masculine plus « ouverte » sur l'extérieur, ce terme étant à comprendre ici au sens d'« en dehors » de son propre foyer.

Mais au-delà des lieux privés autres que leur propre domicile, qui nous renvoient malgré tout à cette notion d'« extériorité », les garçons sont plus enclins à investir les lieux publics : près de trois rencontres sur dix ont pour cadre la rue (en dehors du voisinage immédiat), la ville, et un peu moins de un sur dix les bars ; pour les filles, ces proportions sont beaucoup moins élevées. Si les garçons fréquentent plus facilement les bars (lieux publics), les filles semblent préférer, bien que dans une moindre mesure, les discothèques. Nul doute donc que sociabilité masculine et sociabilité féminine diffèrent, et cela non seulement du point de vue de l'étendue du réseau de relations et des différents secteurs de sociabilité investis, mais aussi en regard des espaces supports de l'exercice de ces deux formes de sociabilité.



Réseau relationnel et solitude : une relation complexe

À partir de ces résultats, force est de constater que le réseau de relations des stagiaires est peu étendu, peu diversifié, et qu'il est, en toute logique, constitué de rela-

tions ayant cours dans l'espace de la primarité. Émerge néanmoins un clivage entre garçons et filles. Celles-ci ont en moyenne plus de relations que les garçons et leur réseau est plus diversifié. Mais ce clivage transparait aussi au niveau des registres de sociabilité investis. Alors que le réseau des garçons est majoritairement constitué de relations d'amitié (les copains), celui des filles est plus centré sur l'univers familial. Se dessine ici une ligne de fracture qui, pour cette classe d'âge, reflète déjà la division des rôles de sexe. De ce fait, il n'est pas surprenant de constater que la sociabilité masculine s'exerce plutôt dans des lieux publics et la sociabilité féminine dans des lieux privés.

Bref, à la lumière de ces résultats, il semble bien que notre perspective globale conserve toute sa pertinence. Reste à voir si ce champ relationnel restreint, et implanté dans la primarité, se traduit bien par une insatisfaction, voire une certaine « souffrance ». Pour ce faire, « croisons » données « objectivables » et données ayant trait au vécu subjectif (première prise). Celles-ci ayant été recueillies quelques semaines après ce test de sociabilité, nous sommes en droit de penser que le réseau de relations des stagiaires ne s'est pas radicalement modifié entre-temps, et donc que ce rapprochement est concevable.

En première approche, il apparaît que bon nombre de stagiaires ne manifestent aucun manque relationnel, n'expriment aucune souffrance que l'on pourrait relier à un ressenti du fait de solitude. Pourtant, toute une partie de l'entretien aborde ce qui relève de la quotidienneté, tant pour objectiver ce dont elle est constituée que pour comprendre comment elle est vécue. Une analyse plus fine permet toutefois de renouer avec le clivage ci-dessus entrevu. En effet, le ressenti de la solitude semble ne pas affecter les filles, ce qui n'est visiblement pas le cas de certains de leurs homologues masculins, qui déclarent « s'ennuyer », « ne pas savoir quoi faire », « n'avoir personne à qui parler », voire « se sentir seuls ».

Bien sûr, nous sommes en droit de penser que cette différence est liée au fait que les filles ont, dans l'ensemble, un réseau de relations plus étendu et plus diversifié que les garçons. Mais ce serait oublier que le réseau d'un certain nombre d'entre elles n'agrège que peu d'interlocuteurs, autrement dit que leur champ relationnel correspond à un rayon d'action plus étroit que celui de la moyenne des garçons. Bref, il y a là quelque chose qui échappe à notre perspective globale. Et le trouble s'accroît encore lorsque, poussant un peu plus l'analyse, nous constatons que, parmi les garçons qui ont un réseau de relations supérieur à la moyenne, certains semblent particulièrement affectés par le fait de solitude.

Voilà qui incite à pondérer l'idée bien établie selon laquelle « plus on est entouré, moins on est exposé au fait de solitude ». La confrontation « données quantitatives, données qualitatives » suggère en effet que, si un réseau dense protège de la soli-

tude ou, si l'on veut, diminue le fait d'y être confronté, il n'en reste pas moins que cette relation n'est pas systématique. Il est donc probable qu'interfère ici une dimension subjective, qu'il nous faut intégrer dans notre schéma explicatif. Et pour la comprendre, il suffit de mettre l'accent sur un élément anodin en apparence : les garçons qui déclarent se sentir seuls sont ceux qui, proportionnellement, ont plus de rapports avec la parenté proche qu'avec des amis. En d'autres termes, ils ont, si l'on peut dire, une position féminine sur le marché des relations. Or, à posture identique, les filles ne manifestent aucune souffrance de ce type.

Il apparaît alors clairement que le ressenti du fait de solitude chez ces jeunes défavorisés n'est pas seulement affaire de relations, du moins quantitativement parlant. Il est aussi étroitement lié aux registres de sociabilité investis. Dès lors que les relations établies n'esquissent pas un réseau de relations s'apparentant à ce qui est implicitement perçu comme norme en matière de sociabilité masculine (relations d'amitié orientées vers l'extérieur), le ressenti de la solitude se manifeste rapidement. Et peut-être d'autant plus que les garçons ne peuvent accéder au marché du travail. Privés de rapports sociaux secondaires, non seulement il leur est difficile de renouveler leurs relations, mais ils ne peuvent investir un rôle conforme aux attentes, relativement typées, de leur milieu : à l'homme le rôle de bon pourvoyeur, à la femme les tâches domestiques, l'éducation des enfants et l'entretien des relations intergénérationnelles. Aussi, quand, au sein même de l'espace social primaire, il ne leur est guère possible de satisfaire à ce registre mini-

mal de conformité, émerge une certaine forme d'insatisfaction, de souffrance, d'ennui, de solitude, même si par ailleurs ils sont bien entourés.

Autrement dit, la solitude chez ces jeunes ne résulte pas uniquement d'un manque de relations; l'absence ou quasi-absence d'un certain type de relations la détermine tout autant, ce qui nous renvoie à la définition des rôles de sexe dans ces milieux. Ainsi comprend-on que les filles paraissent moins exposées au fait de solitude. Même si elles sont enchâssées dans un réseau restreint, elles entretiennent toujours *a minima* des liens avec la parenté proche, liens qui satisfont une certaine conformité en matière de sociabilité féminine.

Conclusion

Tout un chacun peut être confronté au fait de solitude, dès lors que l'investissement dans l'un et l'autre registre de la vie sociale est déséquilibré, sachant que la tendance au recouvrement de la socialité primaire par la socialité secondaire, autrement dit la fonctionnalisation croissante des relations, nous rassure sans doute un peu moins désormais. Quoi qu'il en soit, un surinvestissement de l'espace social secondaire nous prédispose à éprouver un sentiment de solitude, alors qu'un repli, volontaire ou non, dans l'espace social primaire nous expose à la solitude concrète. On le sait, seule cette seconde forme du fait de solitude retient l'attention des médias et des hommes politiques parce qu'elle est aussitôt assimilée à un état d'isolement. Il convient d'ailleurs de relativiser ce point. Le ressenti de la solitude existe avant même que l'individu atteigne cette forme extrême de la solitude concrète qui correspond,

en théorie du moins, au degré zéro de sociabilité.

En prenant l'exemple d'une population spécifique confinée malgré elle aux rapports sociaux primaires, donc ayant un réseau de sociabilité restreint, nous avons toutefois pu montrer que la solitude concrète ne se laisse pas aussi facilement appréhender que le laisse supposer ce schéma explicatif global. Si cette forme de solitude dépend de l'étendue du champ relationnel, encore faut-il que celui-ci satisfasse certaines attentes. Et celles-ci ont à voir avec les représentations, autrement dit sont variables selon le milieu social, le sexe, mais aussi la séquence dans le cycle de vie.

F. Héran (1988 : 9) distingue ainsi trois âges de la vie qui seraient associés à trois types de sociabilité : « En même temps qu'il se rétrécit avec l'âge, le réseau de relations se restructure. Trois étapes viennent scanner la sociabilité des adultes : la jeunesse est le temps privilégié des amitiés, la maturité celui des relations de travail, la vieillesse celui des relations de parenté ». Et, selon nous, ces trois âges, associés à la catégorie de sexe et à l'appartenance sociale, déterminent des « besoins » spécifiques en matière relationnelle qui peuvent déclencher le ressenti de la solitude dès lors qu'un certain type de relations — variables selon l'âge — fait plus ou moins défaut, et cela quelle que soit l'étendue du réseau de relations.

En résumé, la relation « solitude-sociabilité » est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord, d'autant plus que certaines techniques modernes de communication suppléent parfois les rapports de face à face. Ce sont en quelque sorte les ruses de la technique. Un court

exemple en donnera une bonne illustration.

Travaillant avec une étudiante sur la solitude des personnes âgées en milieu rural, nous avons réalisé, comme avec les jeunes stagiaires, un test de sociabilité sur une semaine, auprès d'un échantillon représentatif de personnes seules de plus de 65 ans d'un canton, en grande majorité des femmes. Là encore, le réseau de relations n'était ni étendu, ni diversifié. Nous avons ensuite réalisé des entretiens auprès d'un échantillon raisonné des personnes enquêtées. La plupart reconnaissaient souffrir de solitude. En revanche, une femme de 72 ans, qui ne sortait presque jamais de chez elle, si ce n'est pour aller parfois au bourg distant de deux kilomètres, et dont les voisins les plus proches habitaient à plus de deux cents mètres, ne manifestait aucune souffrance de ce type. Or son réseau de relations était parmi les plus restreints. Bien qu'ayant eu trois enfants, elle ne les voyait que très rarement, tous ayant quitté la région, soit pour se marier, soit pour avoir un emploi. Énigme donc. Du moins dans un premier temps. Lors d'une conversation hors entretien, elle nous apprend en effet qu'elle a convenu, avec ses deux filles, d'un système de rendez-vous téléphoniques à des heures et des jours bien précis (quatre par semaine). En clair, bien que peu entourée, physiquement parlant, elle ne se sentait pas seule. Sa vie était structurée autour de ces quatre plages horaires, et par ce système elle maintenait avec une grande régularité des liens de sociabilité avec sa descendance, liens qui, nous l'avons noté, sont primordiaux à cette étape du cycle de vie.

Bref, il s'agissait d'une proximité faite de distance, certes,

mais qui, sans se substituer aux relations effectives, palliait les carences d'un réseau qui s'était définitivement resserré. Dans le temps même où la modernité œuvre au desserrement du lien social, elle offre la possibilité de maintenir des relations en abolissant la distance par la technique. Mais de là à penser qu'elle diminue le risque de solitude, il y a un pas que nous ne franchirons pas.

Didier Le Gall
Université de Caen
Centre d'étude et de recherche
sur la sociologie de la famille de
l'Université de Paris V, Sorbonne

Notes

- ¹ Cette perspective a déjà fait l'objet d'une publication (Le Gall, 1986).
- ² Nous reprenons ici la terminologie d'Olivier Galland (1984, 1985, 1991), qui, pour spécifier le passage d'un statut d'âge à un autre, parle en termes « d'entrée dans la vie adulte ».
- ³ Pour avoir un aperçu de l'ensemble de ces mesures et de leurs caractéristiques, on pourra se reporter utilement au *Guide des politiques de la jeunesse* (Institut de l'enfance et de la famille).
- ⁴ Pour plus de détails sur la problématique, voir Le Gall, 1990.
- ⁵ Ce stage, organisé et réalisé par l'École des parents et des éducateurs du Calvados, s'est déroulé de novembre 1988 à juillet 1989 sur trois sites différents d'un même bassin d'emploi :

Caen (centre urbain), Bayeux et Falaise (petites villes dans un contexte rural).

- ⁶ Ce recueil de données, qui se déroulait dans le cadre du stage avec la collaboration des formateurs, a été réalisé de manière artisanale. Il s'agissait d'une sorte de carnet de bord qu'il fallait remplir quotidiennement. Constatant que ce travail de recueil avait des vertus pédagogiques (objectivation de la quotidienneté, travail sur la structuration temporelle, etc.), nous l'avons informatisé afin d'en faire un logiciel utilisable dans d'autres stages, par les stagiaires bien sûr (un didacticiel a été intégré), mais aussi par les formateurs et par les chercheurs, qui, chacun dans leur perspective, pouvaient en tirer des éléments précieux, notamment grâce aux différentes fonctions qu'il permet (traitement statistique des données, analyse lexicale du matériau, etc.). Voir Beynier et Le Gall, 1991 (une version plus conviviale est à l'étude). Pour la dimension pédagogique, se reporter éventuellement à l'article des mêmes auteurs (1992).
- ⁷ Cette recherche est financée par la Délégation interministérielle auprès des jeunes. Le rapport de recherche est prévu pour la fin de 1993.
- ⁸ Outre le fait que cette enquête porte sur un grand nombre de personnes, elle a aussi été réalisée en huit vagues étalées sur l'ensemble de l'année. De ce fait, la « semaine » dont parle F. Héran est sans doute très proche, comme il le note, d'une semaine ordinaire de la vie des Français. En ce qui concerne nos résultats, nous ne pouvons certes pas nous autoriser à parler en ces termes.
- ⁹ Il est parfois difficile de distinguer les copains des membres de la même association tant les liens établis dans le cadre associatif sont proches du registre de l'amitié.
- ¹⁰ Dans ce travail sur le lieu où l'on rencontre son conjoint, les auteurs distinguent trois types de lieux de rencontre : les « lieux publics », ouverts à tout venant (fêtes publiques, foires, bals, cafés, centres commerciaux, lieux de promenade, cinéma, moyens de transport, etc.), les « lieux réservés », où n'entre pas qui veut (association ou club, lieu de travail, restaurant, boîte de nuit, salle de concert, etc.) et les « lieux privés » (chez soi, chez des amis, etc.).

Bibliographie

- BEYNIER, D., et C. LE GALL. 1991. *Sociabili. Logiciel de saisie et de gestion des données relatives à la sociabilité de jeunes stagiaires en vue d'applications pédagogiques susceptibles de promouvoir une dynamique d'insertion sociale*. Rapport de recherche avec logiciel. DRFP de Basse-Normandie/EPE du Calvados. CRTS, Université de Caen, 181 p.
- BEYNIER, D., et C. LE GALL. 1992. « Le retour de la sociabilité : une démarche pour l'insertion des jeunes », dans *Des jeunes et de la jeunesse aujourd'hui*, revue internationale *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 3-4 : 121-142. CERSE, Université de Caen.
- BOZON, M., et F. HÉRAN. 1989. « Naissance du lien amoureux : les lieux et les rites », dans *Autrement*, « Mariage, mariages. Le scénario change, le mystère demeure », 105 : 62-77.
- CAILLÉ, A. 1980. « Éléments en vue d'une réflexion sur le travail social et certaines autres notions connexes », *Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, 1. Université de Caen.
- CAILLÉ, A. 1982. « Socialité primaire et socialité secondaire », *Bulletin du MAUSS*, 2.
- CLASTRES, P. 1974. *La Société contre l'État*. Paris, Éditions de Minuit.
- FORSÉ, M. 1981. « La sociabilité », *Économie et statistique*, 132 (avril) : 39-48. Paris, INSEE.
- GALLAND, O. 1984. « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 1 : 49-66. Paris, Éd. du CNRS.
- GALLAND, O. 1985. « Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie du travail*, 1 : 32-52. Paris, Dunod.
- GALLAND, O. 1991. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris, Armand Colin.
- GUILLEMARD, A.-M. 1972. *La Retraite, une mort sociale*. Paris, Mouton.
- HÉRAN, F. 1988. « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216 (décembre) : 3-22. Paris, INSEE.
- INSTITUT DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE. 1990. *Guide des politiques de la jeunesse*. Paris, Syros, 179 p.
- LE GALL, D. 1986. « La solitude mode d'emploi », dans *Solititudes, Informations sociales*, 3 : 9-17. Paris, CNAF.

LE GALL, D. 1989. *Insertion sociale, mode d'insertion et sociabilité. Pour une analyse de la sociabilité de jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle*. EPE du Calvados. CRTS, Université de Caen, septembre.

LE GALL, D. 1990. « L'insertion comme transformation du rapport à la vie sociale », dans *Intégration: des concepts, des problématiques, Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, 18: 35-60. CRTS, Université de Caen.

LE GALL, D., et C. MARTIN. 1983. *Mouvement de la famille: réponses de l'action sociale*. CRTS-CNAF.

NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES



Volume 4, numéro 2
Automne 1991

LA RÉFORME, VINGT ANS APRÈS

- Table ronde sur la pratique sociale à l'heure de la réforme Côté
- Bilan communautaire des plans régionaux d'organisation des services en santé mentale
- Du bénévolat au néo-bénévolat
- La gestion publique du système socio-santaire
- La revotte éclatée au CSS de Québec
- Entrevue avec Jean-Bernard Robicbaud sur son passage au CSSMM

Presses
de l'Université
du Québec

LA RÉFORME, VINGT ANS APRÈS

Il y a eu 20 ans en décembre 1991 que le fameux projet de loi 65 sur les services de santé et les services sociaux a été voté à l'Assemblée nationale du Québec. Lancée dans la foulée de la vaste entreprise de modernisation générée par la Révolution tranquille et directement inspirée des premiers travaux de la Commission Castonguay-Nepveu, la réforme ainsi amorcée a entraîné des vagues de changements profonds aux effets inégalement désirables et désirés selon les aspects considérés et les points de vue adoptés.

Le présent dossier relate des témoignages et des analyses desquels se dégage, selon nous, un portrait d'ensemble assez fidèle de ce qu'ont été et de ce que sont devenues les conditions de la pratique sociale. Bien modestement, nous espérons aussi que ce dossier contribuera à rendre plus clairs les enjeux qui se présentent à ce moment-ci pour l'ensemble des champs de pratiques sociales. Puisse-t-il également stimuler la capacité et la volonté de parler et d'agir des acteurs sociaux concernés par les nouvelles voies dans lesquelles le réseau s'apprête à s'engager en conséquence de la refonte des structures amorcées par la réforme Côté.

Je m'abonne à la revue **Nouvelles pratiques sociales**
à partir du Volume _____, numéro _____

	3 ans (6 numéros)	2 ans (4 numéros)	1 an (2 numéros)
Individu :	<input type="checkbox"/> 43 \$	<input type="checkbox"/> 33 \$	<input type="checkbox"/> 20 \$
Étudiant :	<input type="checkbox"/> 30 \$	<input type="checkbox"/> 22 \$	<input type="checkbox"/> 13 \$
Institution :	<input type="checkbox"/> 64 \$	<input type="checkbox"/> 46 \$	<input type="checkbox"/> 27 \$
Étranger :	<input type="checkbox"/> 72 \$	<input type="checkbox"/> 52 \$	<input type="checkbox"/> 30 \$

Je désire recevoir
le numéro de
Nouvelles pratiques sociales
« La réforme,
vingt ans après »
au prix de 16 \$ l'unité

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Chèque ou mandat postal ci-joint

Visa Mastercard

No de carte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Libellez votre chèque ou mandat postal à :

Nouvelles pratiques sociales

Presses de l'Université du Québec

C.P. 250, Sillery, Québec, G1T 2R1

Téléphone : (418) 657-3551, poste 2860

Télécopieur : (418) 657-2096